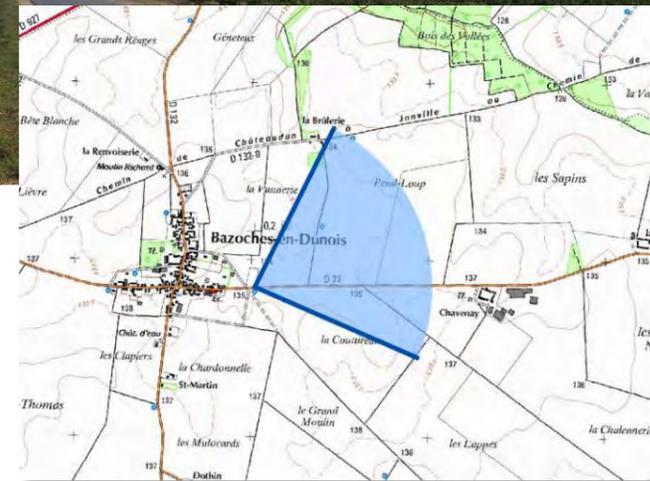


### 3.2.1.4. PHOTOMONTAGE COMPARATIF DEPUIS BAZOCHES EN DUNOIS (N°8)



- Intérêt de la comparaison présentée :  
**Vue depuis l'ouest du projet.**

Insertion du projet dans les vastes étendues du plateau beauceron un peu après la sortie est de Bazoches-en-Dunois.

Nota : le lecteur est invité à se reporter au carnet de photomontages.

- Commentaire :

Au beau milieu de la plaine agricole, la vue ne présente ici que peu d'éléments de comparaison. C'est essentiellement la géométrie du projet qui va influencer l'interprétation de son insertion.

Dans les deux cas présentés, le système des lignes parallèles, vu latéralement (non plus dans l'axe des implantations comme pour le photomontage n°5), n'est plus discernable.

S'agissant d'une vue de côté, il est normal que les nouvelles machines soient plus étalées et aussi mieux réparties à l'intérieur de l'emprise générale du site éolien. L'observateur se trouve ici parallèlement au projet et non plus face aux enfilades.

Le rythme d'implantation marque une légère différence entre les deux variantes avec des trouées légèrement plus marquées pour la variante n°1. Mais si l'on s'attarde sur la perception d'ensemble, il n'y a pas de différence significative ; la densité générale effaçant cette nuance.

Il y a peu de différence visuelle entre les deux variantes. La variante n°1 retenue demeure moins impactante par le fait qu'elle soit moins dense que la variante n°2.

### 3.2.1.5. PHOTOMONTAGE COMPARATIF DEPUIS GUILLONVILLE (N°24)



- Intérêt de la comparaison présentée :  
Vue depuis le sud du projet.

Insertion perçue à la fois depuis un lieu de vie proche (Guillonville) et dans la perspective du hameau de Gaubert dont la couronne végétale est située dans le plan intermédiaire.

Nota : le lecteur est invité à se reporter au carnet de photomontages.

- Commentaire :

Il s'agit d'une vue opposée à celle perçue depuis Cormainville. La situation de l'observateur offre une vue depuis l'arrière du projet où les alignements s'étalent en éventail ; c'est pourquoi, avec la dispersion des lignes de fuite, le principe d'alignement n'est plus visible.

C'est donc l'effet d'ensemble qui souligne la cohérence du site éolien pris comme un tout.

L'étalement des éoliennes du projet, les divers plans dans lesquels elles sont implantées et la densité générale ne produisent finalement qu'un faible écart d'appréciation visuelle entre les variantes 1 et 2.

Il n'y a pas de nouvelle éolienne plus proche de Gaubert que celles déjà en place ce qui est un avantage pour ce lieu de vie.

Là encore il a peu de différence visuelle entre les deux variantes. La variante n°1 retenue demeure moins impactante par le fait qu'elle soit moins dense que la variante n°2.

### 3.2.1.6. PHOTOMONTAGE COMPARATIF DEPUIS LE HAMEAU DE VILLEVÉ (N°27)



- Intérêt de la comparaison présentée :

#### Vue depuis l'est du projet.

Insertion du projet depuis les abords des trois fermes qui constituent le hameau de Villevé. Il s'agit d'une vue en recul intégrant trois autres lieux de vie dans le champ de vision.

Nota : le lecteur est invité à se reporter au carnet de photomontages.

- Commentaire :

Depuis la sortie du hameau de Villevé, le projet est situé dans la perspective de la campagne, en contact direct avec le plateau cultivé parsemé de quelques ponctuations boisées (couronnes végétales des lieux de vie).

L'ensemble du parc se présente comme un tout massif sans lecture des alignements. Les deux variantes s'y insèrent avec peu de différences de lecture visuelle dans le paysage.

Il n'y a guère que la zone encerclée qui marque une légère différence avec une éolienne dans un cas et trois dans l'autre. Sur le reste de l'extension, les éoliennes sont toujours strictement contenues dans l'emprise existante, la répartition est quasiment identique.

La variante n°1 retenue demeure moins impactante par le fait qu'elle soit moins dense que la variante n°2.

**En appui de l'analyse des photomontages, l'implantation retenue est celle qui présente la meilleure insertion dans le paysage. Cela vient confirmer la comparaison cartographique des deux plans d'implantation.**

### 3.2.2. CHOIX DU TYPE D'ÉOLIENNE

Le profil des éoliennes est relativement fixe, guidé par le principe d'efficacité énergétique et de solidité dans le temps.

Le projet « La Ferme éolienne du Bois Elie » sera équipé du modèle d'éolienne suivante :

- VESTAS V110.

Le modèle sélectionné a une hauteur de tour de 80 m, un diamètre de rotor de 110 m pour une hauteur totale en bout de pale de 135 m.

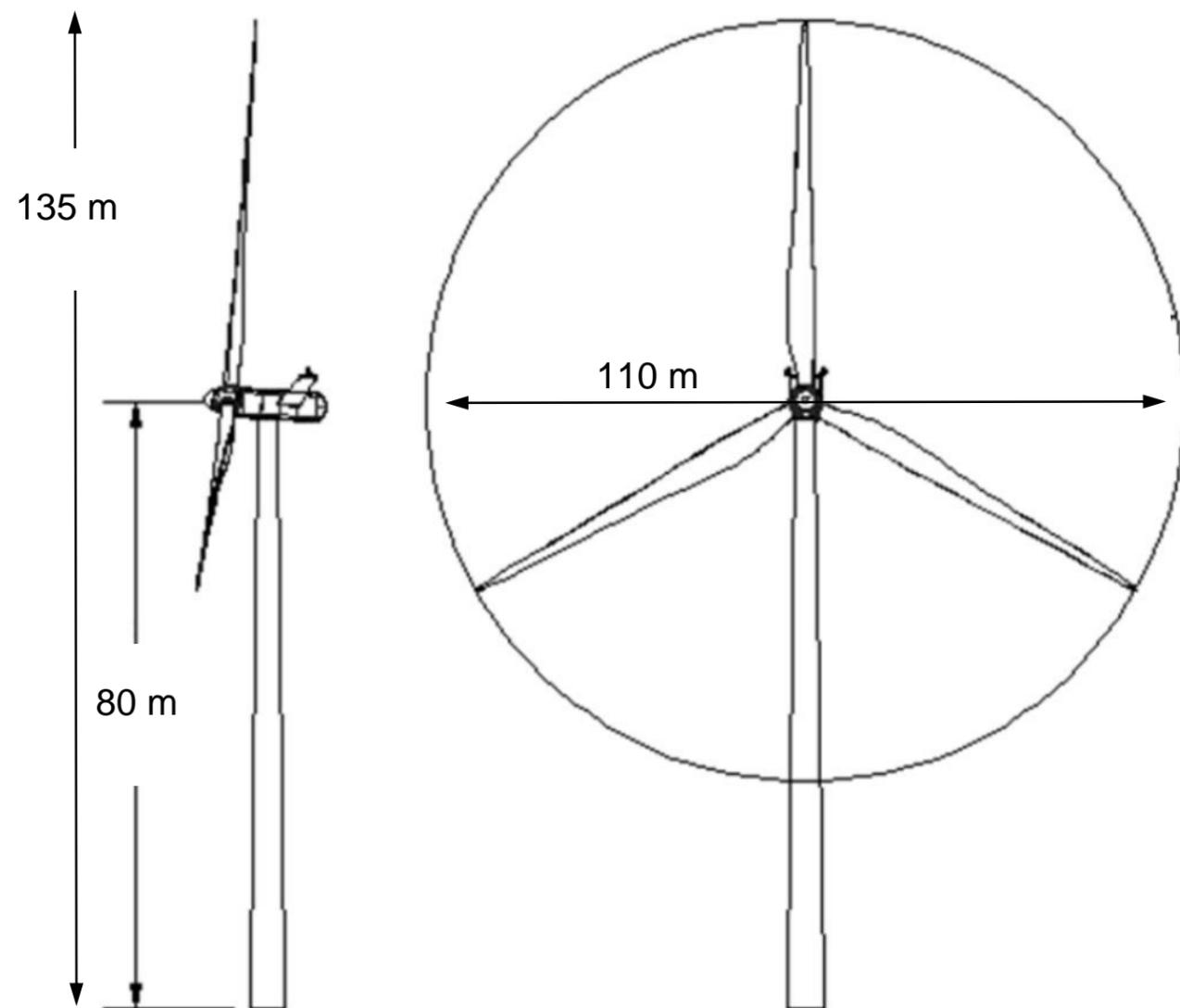


Figure 22. Schéma de l'éolienne Vestas V110



Figure 23. Représentation de l'éolienne Vestas V110

## Chapitre 4. ANALYSE DES IMPACTS DU PROJET

## 4.1. GÉNÉRALITÉS SUR LA PERCEPTION D'UN PARC ÉOLIEN

### 4.1.1. LE PROJET DE PAYSAGE

L'implantation d'éoliennes s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire, dans le but d'aboutir à un paysage nouveau, digne d'intérêt. Les éoliennes participent alors à la mutation des paysages liée à l'évolution des besoins d'une société.

L'état initial réalisé dans un premier temps a permis de mettre en évidence les principales sensibilités paysagères et patrimoniales, et la manière dont le site est perçu sur le territoire. Afin d'aboutir à un réel projet de territoire, l'implantation tient compte de ces caractéristiques paysagères et s'appuie sur les composantes locales pour proposer un projet en adéquation avec les éléments de contexte relevés.

Rappel : le projet s'inscrit dans une logique de densification du parc existant comptant 37 éoliennes.

### 4.1.2. LA PERCEPTION DES ÉOLIENNES

La perception des éoliennes diffère en fonction de multiples critères liés à la fois à l'observateur lui-même, à sa position par rapport au parc éolien, aux conditions d'observation, aux composantes paysagères.

#### 4.1.2.1. LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES

La perception du parc est étroitement liée à son environnement. L'état initial a permis de mettre en évidence les différents paysages qui composent l'aire d'étude éloignée et leur sensibilité à l'éolien. La vision des éoliennes est en particulier liée à la présence ou non de premiers plans (masses boisées, habitations...) et à la configuration du relief, qui peut soit ouvrir des panoramas, soit être un obstacle visuel s'intercalant entre l'observateur et le parc.

#### 4.1.2.2. LA SENSIBILITÉ DE L'OBSERVATEUR

La relation au paysage est subjective et dépend de divers facteurs tels que la culture, l'éducation et l'utilisation du paysage.

#### 4.1.2.3. LE MODE DE PERCEPTION

##### ■ PERCEPTION STATIQUE / DYNAMIQUE

Un observateur fixe a une vision statique du paysage. Sa position lui offre un point de vue prolongé des éléments qui composent ce paysage. Ce type de point de vue peut par exemple exister depuis les lieux de vie les plus proches.

Un observateur mobile, sur une route par exemple, a une vision dynamique du paysage. Il traverse le territoire en multipliant les angles de vues. Le paysage s'ouvre et se ferme au grès des composantes paysagères (boisements, relief...). Si les éoliennes disparaissent de son champ de vision, elles nourrissent cependant sa perception des paysages suivants.

La perception diffère par ailleurs en fonction de la vitesse de déplacement : plus le déplacement est rapide, plus l'emprise visuelle diminue. Un automobiliste se déplaçant sur une autoroute aura ainsi une vision partielle du paysage, alors qu'un piéton se déplaçant sur un chemin de randonnée peut observer l'ensemble des éléments qui le compose.

##### ■ PERCEPTION QUOTIDIENNE / PASSAGÈRE

Alors que la transformation des paysages suit un rythme lent et évolutif, l'introduction de parcs éoliens dans un site transforme rapidement la perception d'un paysage. L'individu confronté quotidiennement aux éoliennes les intègre progressivement comme de nouveaux éléments référents dans son paysage. Celui qui traverse épisodiquement le territoire découvre un paysage transformé qui ponctue les espaces successifs qu'il rencontre. L'accoutumance du regard porté sur les parcs est par ailleurs variable en fonction de la sensibilité de chacun.

#### 4.1.2.4. LA DISTANCE D'OBSERVATION

La limite visuelle est la distance. Ainsi, l'impact visuel d'un parc éolien est nettement diminué lorsque l'on se trouve à une distance supérieure à 15 kilomètres.

A l'inverse, plus l'observateur est proche, plus le dimensionnement des éoliennes s'impose au regard.

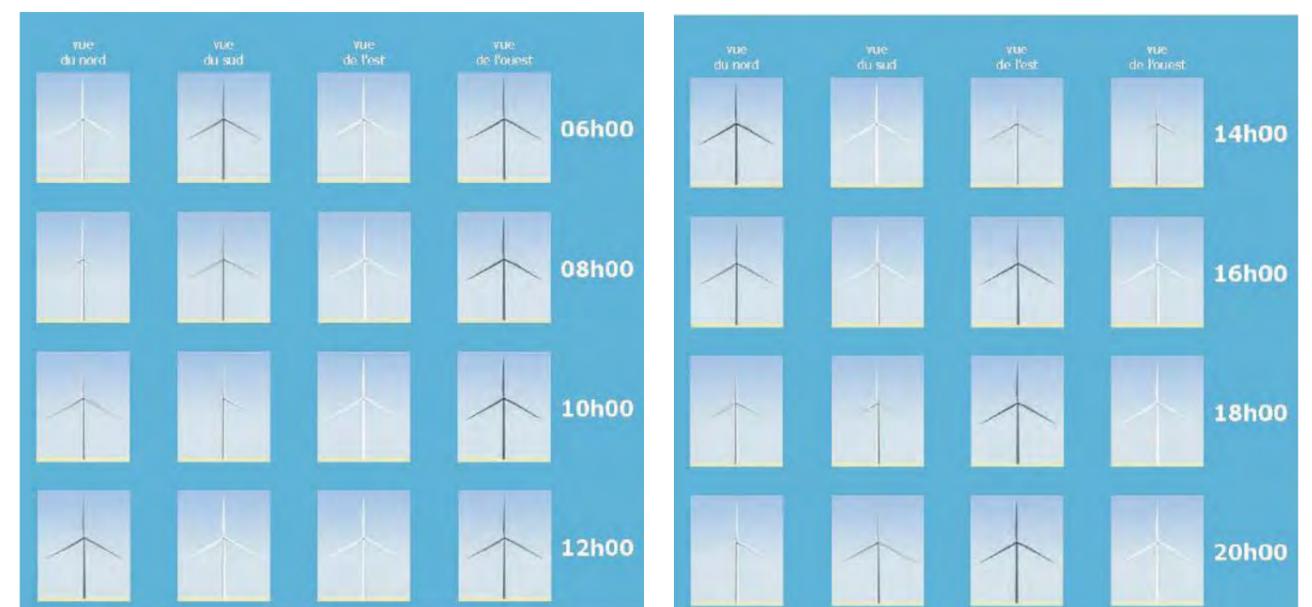
#### 4.1.2.5. VUES EN PLONGÉE ET EN CONTRE-PLONGÉE

Une position de l'observateur en belvédère, dominante, amplifie le regard car les éléments du premier plan ne viennent pas borner la ligne d'horizon. Une vue plongeante a également tendance à écraser les plans et les objets rapprochés de taille inférieure à la hauteur d'observation.

Au contraire, tout paysage, tout relief observé d'un point bas, en contre-plongée, est amplifié et paraît imposant.

#### 4.1.2.6. LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET L'ENSOLEILLEMENT

La visualisation des éoliennes dans le paysage dépend principalement des conditions météorologiques et de la position du soleil. Ainsi, la clarté de l'air influe sur la lisibilité des éoliennes dans le paysage, un air frais sera plus transparent qu'un air chaud composé de nombreuses particules en suspension. Par conséquent à des distances importantes les éoliennes seront principalement visibles le matin par temps dégagé. De plus, l'évolution de l'ensoleillement au cours d'une journée influence la lisibilité d'une éolienne dans le paysage.



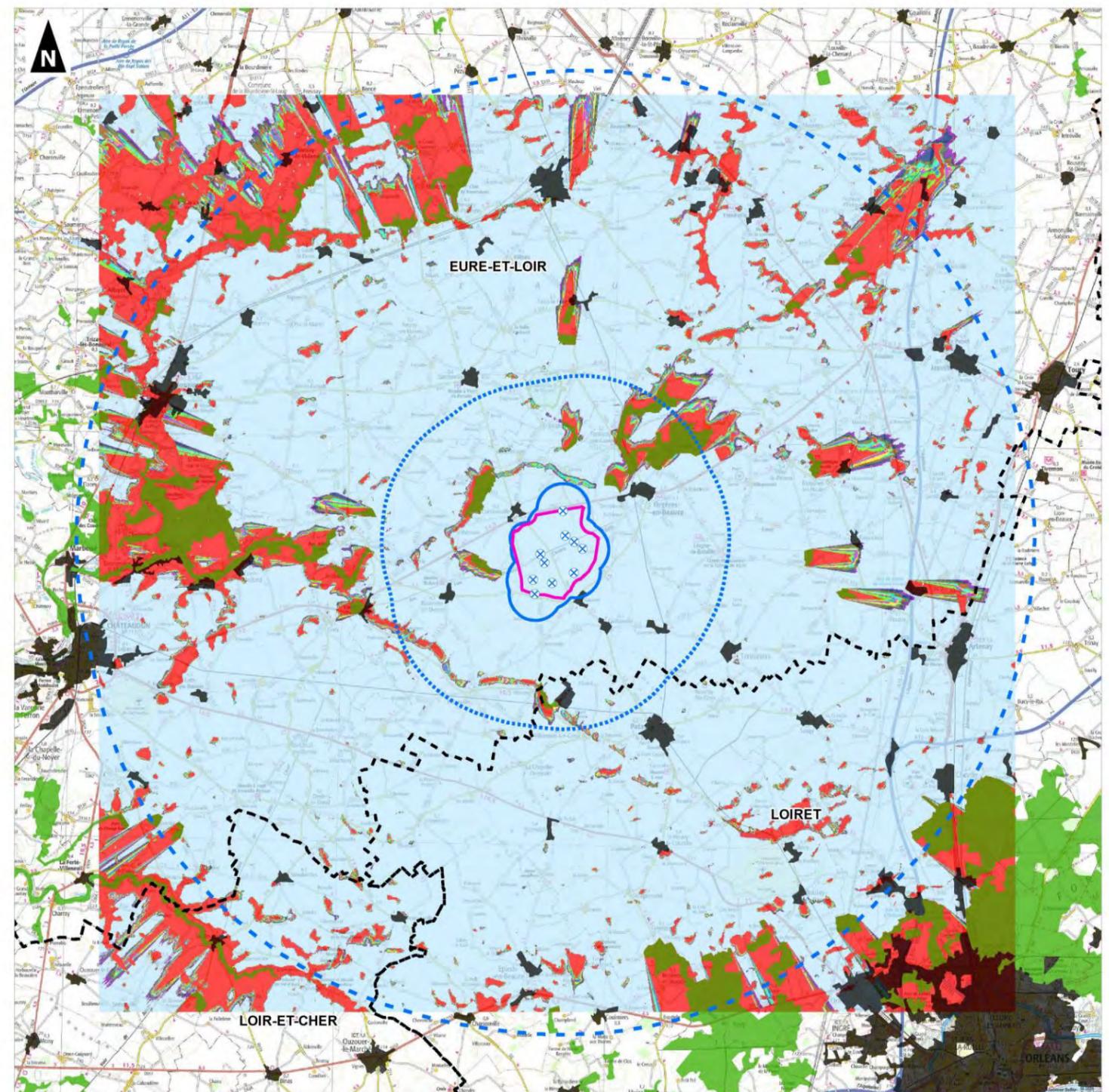
### 4.1.3. ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

La carte des Zones d'Influence Visuelle (ZIV) a été calculée par la société VOLKSWIND et mise en page par le bureau d'études Auddicé Environnement. La ZVI (Zone of Visual Influence en anglais) détermine les zones spatiales où les éoliennes d'un projet peuvent être vues. Cette aire est calculée par le logiciel spécialisé Windpro (version 2.7). Il est paramétré pour prendre en compte le relief (BD alti 75 ou 50) et le projet (implantation et hauteur des machines). La ZVI, représentée par une plage de couleur, est calculée pour une distance d'au moins 20 km et pour un pas de 10 m.

La représentation des Zones d'influence visuelle met en évidence les zones de visibilité du parc en prenant en compte le relief. Cet outil permet d'avoir une idée des zones d'où les éoliennes seront visibles. La lecture de cette carte présente quelques limites, et ne peut en aucun cas être utilisée seule, sans l'apport d'autres outils (photomontages, coupes,...). En effet, il faut bien prendre en compte que la carte des Zones d'Influence Visuelle reste un modèle de représentation, et dans aucun cas ne reflète la réalité même. Les masques et filtres visuels sont changeants et la distance n'est pas considérée.

Le caractère ouvert du paysage de la Beauce est bien montré à travers cette carte : les plages de visibilité sont très importantes sur la majeure partie du territoire.

Presque toute l'étendue de la surface du plateau permet de voir le projet. Les seules exceptions sont les inflexions des vallées de la Conie et de l'Eure, leurs vallons secs, ainsi que les zones situées derrière les plus grandes masses boisées (l'une et l'autre étant parfois associées).



Carte 12. Zone d'influence visuelle

## 4.2. ANALYSE DE L'IMPACT PAR PHOTOMONTAGES

### 4.2.1. LES CRITÈRES D'ANALYSE

Le but de l'analyse des impacts du projet sur le paysage est d'identifier la qualité de l'insertion du projet en fonction de différents critères, que l'on peut regrouper sous les thématiques suivantes :

#### ■ LES LIEUX DE VIE

Vues depuis les habitations situées en frange urbaine et depuis l'habitat isolé : modification du paysage quotidien.

Vues depuis le centre bourg : interférence avec les premiers plans, modification du paysage urbain.

Vues en entrée de bourg : covisibilité entre le projet et la silhouette du bourg.

#### ■ LE PATRIMOINE

Vues à proximité de monuments historiques, de sites inscrits et classés, de SPR (ex-ZPPAUP/AVAP) : covisibilité entre le projet et un élément de patrimoine.

Vues depuis un élément de patrimoine : modification de l'environnement visuel du monument/site.

#### ■ LES PAYSAGES

Vues mettant en relation les éoliennes avec des éléments structurants du paysage (vallées, coteaux, boisements...) : rapports d'échelle, relation avec les différentes composantes du paysage.

Vues depuis des points culminants : modification de la perception d'ensemble du paysage.

Vues depuis des étendues dégagées du plateau : modification des premiers plans.

#### ■ LES ROUTES

Relation de la composition du parc avec la géométrie de la route : alignement du parc avec la route, vues dans l'axe de la route, localisation du parc vis-à-vis du champ de vision de l'automobiliste.

Création d'un effet dynamique lié par exemple à l'alignement des éoliennes selon un axe de composition.

#### ■ LE CUMUL ÉOLIEN

Degré de saturation du champ de vision.

Harmonisation entre les différents parcs et nouvelle composition d'ensemble.

Effet de dispersion ou au contraire de regroupement.

Le tableau suivant présente les éléments permettant de classer les points de vue en 4 catégories d'impact : fort, modéré, faible et nul.

Néanmoins, il faut rappeler que la perception d'un «impact» en termes de paysage est subjective. En effet, l'impact visuel d'une éolienne peut être dit «fort» si les éoliennes sont très visibles. Toutefois, du point de vue du paysage, on peut considérer que l'insertion du projet est bonne (et donc l'impact «faible») si celui-ci s'intègre harmonieusement dans son environnement. A l'inverse, une faible visibilité peut être corrélée à une mauvaise insertion depuis un point de vue donné.

TYPE D'IMPACT	CRITERES
Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- effet de surplomb prononcé</li> <li>- proximité directe avec des habitations sans «filtre» de premier plan</li> <li>- intrusion dans le paysage urbain</li> <li>- le projet déséquilibre la composition de la vue</li> <li>- covisibilité ou vue importante avec ou depuis un monument historique</li> <li>- saturation de l'horizon liée au cumul éolien ou à une large occupation du champ de vision</li> <li>- situation du parc dans l'axe d'une perspective routière (point de mire)</li> <li>- ...</li> </ul>
Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- effet de surplomb compensé par l'éloignement du parc</li> <li>- proximité avec des habitations avec un rapport d'échelle équilibré</li> <li>- covisibilité avec un monument historique sans effet d'écrasement</li> <li>- visibilité depuis un monument historique avec un éloignement suffisant</li> <li>- forte occupation du champ de vision, compensée par l'éloignement du parc</li> <li>- le projet offre une composition moyennement équilibrée (effet de couloir, de dispersion ou au contraire d'agglutination...), compensée par les éléments de l'existant</li> <li>- ...</li> </ul>
Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- projet distant des habitations ou séparé par des éléments de premier plan</li> <li>- intégration harmonieuse dans l'existant</li> <li>- le projet s'intercale entre les éoliennes d'un parc existant sans effet de surcharge</li> <li>- deux cas de figures :</li> <li>- éoliennes au premier plan dans un contexte de vue dégagée : composition équilibrée; le parc devient un nouvel élément de composition du paysage</li> <li>- éoliennes à l'arrière-plan : pas de modification de la composition d'ensemble, insertion discrète</li> <li>- ...</li> </ul>
Très faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- projet éloigné ou très éloigné du point d'observation</li> <li>- effets de masque efficaces : le projet n'est visible que partiellement, seules les extrémités du rotor émergent</li> <li>- ...</li> </ul>
Nul	<ul style="list-style-type: none"> <li>- projet éolien non visible depuis le point de vue</li> </ul>

#### 4.2.2. CHOIX DES POINTS DE VUE RETENUS

Le choix des prises de vue pour la **réalisation des photomontages s'appuie sur les observations de terrain et sur les conclusions de l'état initial du site qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités** du territoire.

Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception **ou l'absence de perception du projet** :

- vis-à-vis des paysages sensibles ;
- depuis les lieux de vie exposés ;
- depuis les axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vue vers le site ;
- vis-à-vis des édifices et sites inscrits ou classés ;
- vis-à-vis des covisibilités éventuelles avec les éléments du paysage et les parcs éoliens environnants.

Les vues les plus pénalisantes pour le projet (vues les plus ouvertes, franges de villages et habitations les plus exposées, covisibilités les **plus importantes, points de vue tournés vers le projet...**) **ont été recherchées afin d'analyser les impacts du parc éolien sur les éléments paysager et patrimoniaux les plus sensibles déterminés dans l'état initial.**

Les prises de vues destinées à être utilisées pour les photomontages ont été réalisées dans le courant du mois de juin 2016 et des mois de janvier et février 2017.

De bonnes conditions météorologiques ont été favorisées de manière à présenter les paysages avec une excellente lisibilité :

- vues dégagées sans voile atmosphérique ;
- ciel clair avec peu de nuages (quelques exceptions ponctuelles peuvent survenir).

#### 4.2.3. LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Les éléments suivants présentent les points de vue choisis pour les photomontages avec :

- un tableau qui **indique la localisation et l'intérêt principal de chacun des points de vue présenté dans le carnet de photomontages** ;
- une série de cartes localisant **ces points de vue au regard du contexte éolien, de la Zone d'influence visuelle et des enjeux patrimoniaux et paysagers.**

NUMERO	LOCALISATION ET INTERET Depuis ...	PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE
1	la RD927 entre Etauville et Harville	X			X
2	le hameau de Villepéroux	X		X	
3	la ferme Vignette au nord de Péronville (RD132.9)	X		X	
4	l'entrée ouest de Villars sur la RD154	X		X	X
5	la sortie sud de Cormainville sur la RD935	X		X	X
6	la sortie ouest d'Orgères-en-Beauce sur la RD927			X	X
7	l'intersection RD927/RD157.7 entre Orgères-en-Beauce et Cormainville	X			X

NUMERO	LOCALISATION ET INTERET Depuis ...	PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE
8	la sortie est de Bazoches-en-Dunois sur la RD27	X		X	X
9	la sortie nord-ouest de Gaubert sur la RD935	X		X	X
10	la sortie ouest de la Maladrerie (RD927) vers Orgères-en-Beauce	X		X	X
11	la sortie sud de Baignolet sur la RD357	X			X
12	la sortie nord-ouest de Patay sur la RD935	X		X	X
13	la limite de propriété du château de Goury	X	X	X	
14	le hangar de l'extrémité ouest du château de Villepion	X	X	X	
15	l'entrée sud de Loigny-la-Bataille	X	X	X	
16	l'ouest de Cormainville sur la RD927	X	X		X
17	l'entrée nord de Cormainville sur la RD935	X	X	X	X
18	la grange dimière de Cormainville		X	X	
19	<b>les abords de l'église dans le centre de Cormainville</b>		X	X	
20	les abords du Moulin de Bazoches-en-Dunois	X	X	X	
21	l'entrée nord de Baignolet après Baigneaux	X	X	X	X
22	les abords du Moulin de Sancheville	X	X		X
23	l'entrée nord-est d'Ormoy sur la RD132	X		X	
24	la sortie nord-ouest de Guillonville vers Gaubert (RD935)			X	X
25	la ferme La Motte (RD27)	X		X	X
26	le hameau de Bourneville	X	X	X	
27	le hameau de Villevé sur la RD29	X		X	
28	l'entrée sud de Péronville sur la RD107	X		X	X
29	la ferme Chauvreux sur la RD107	X		X	

NUMERO	LOCALISATION ET INTERET Depuis ...	PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE
30	la sortie nord de Terminiers sur la RD29	X	X	X	X
31	Entre Faverolles et le château de Villepion (RD29)	X	X		X
32	la RD955 (point haut) entre Les Hôtels et Villiers	X			X
33	le hameau de Cornières	X		X	
34	la RD955 après l'aérodrome d'Orléans-Bricy	X			X
35	la RN154 (point haut) au sud d'Ymonville	X			X
36	la ligne TGV à Rouvray-Saint-Florentin	X			
37	la RD935 entre Boissay et Cormainville	X			X
38	la RD955 (point haut) à hauteur de Ménainville	X			X
39	la RD927 à hauteur de Villermont	X			X
40	le sud de Villepion sur la RD109	X	X		
41	la RD3.10 entre Faverolles et Loigny-la-Bataille (vers Villepion)	X	X		
42	<b>l'entrée nord de Cormainville sur la RD357</b>		X		X
43	<b>l'ouest de Cormainville sur la RD357</b>		X		X
44	le second étage du château de Villepion		X		
45	Depuis le rez-de-chaussée du château de Villepion		X		

Tableau 6. Choix des points de vue retenus pour les photomontages



Cf. Carte 13 Localisation des points de vue (aire d'étude éloignée) p71



Cf. Carte 14 Localisation des points de vue (aire d'étude rapprochée) p72



Cf. Carte 15 Localisation des points de vue et contexte éolien p73

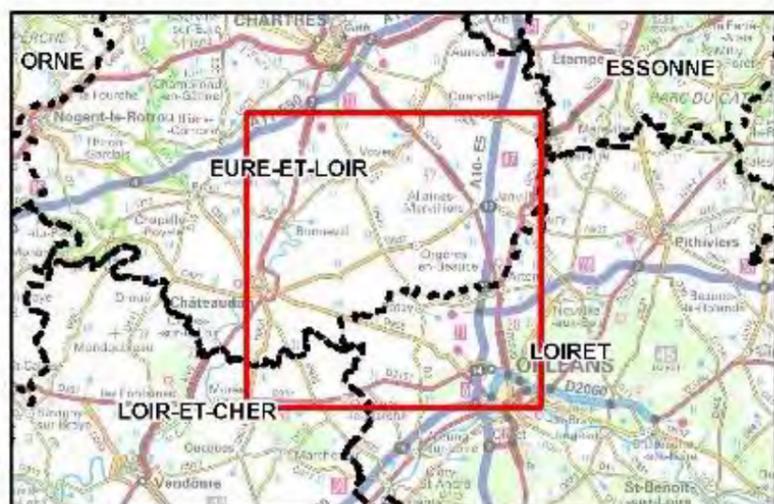


Cf. Carte 16 Localisation des points de vue et Zone d'influence visuelle p74

Ferme Eolienne du Bois Elie (28)

Volet paysager  
du Dossier d'Autorisation Environnementale

Localisation des points de vue

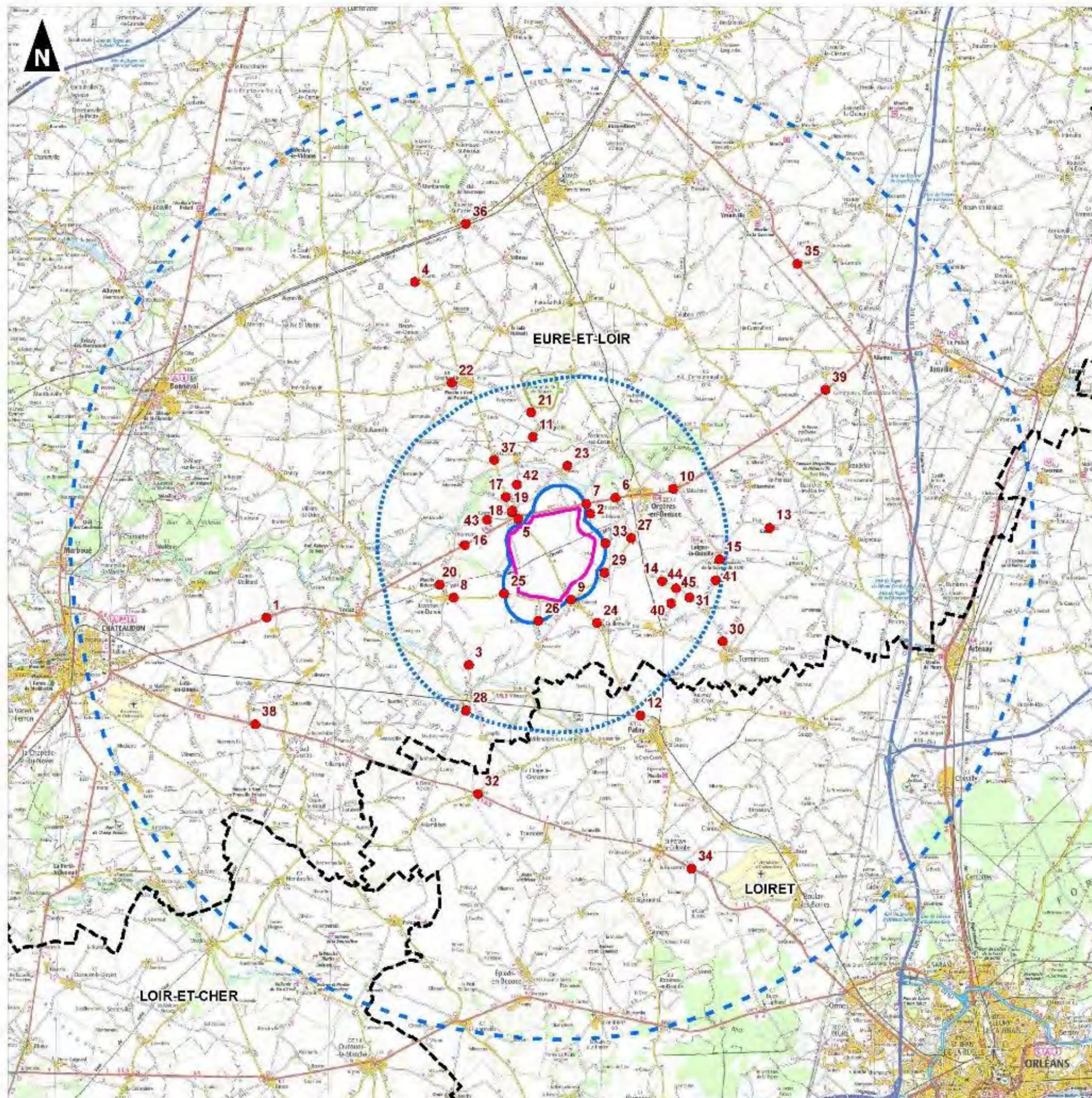


-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée (6 km)
-  Aire d'étude éloignée (20 km)
-  Limite départementale
-  Point de vue



1:180 000

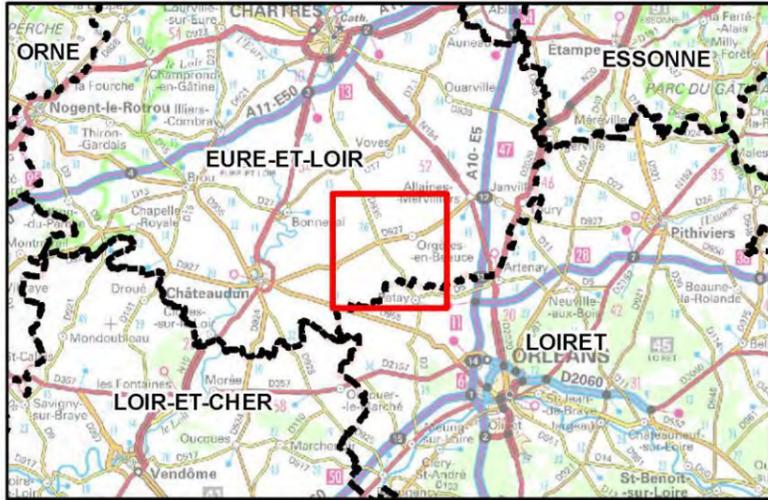
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



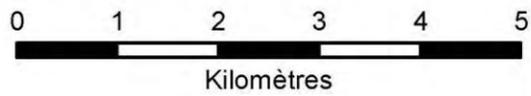
Ferme Eolienne du Bois Elie (28)

Volet paysager  
du Dossier d'Autorisation Environnementale

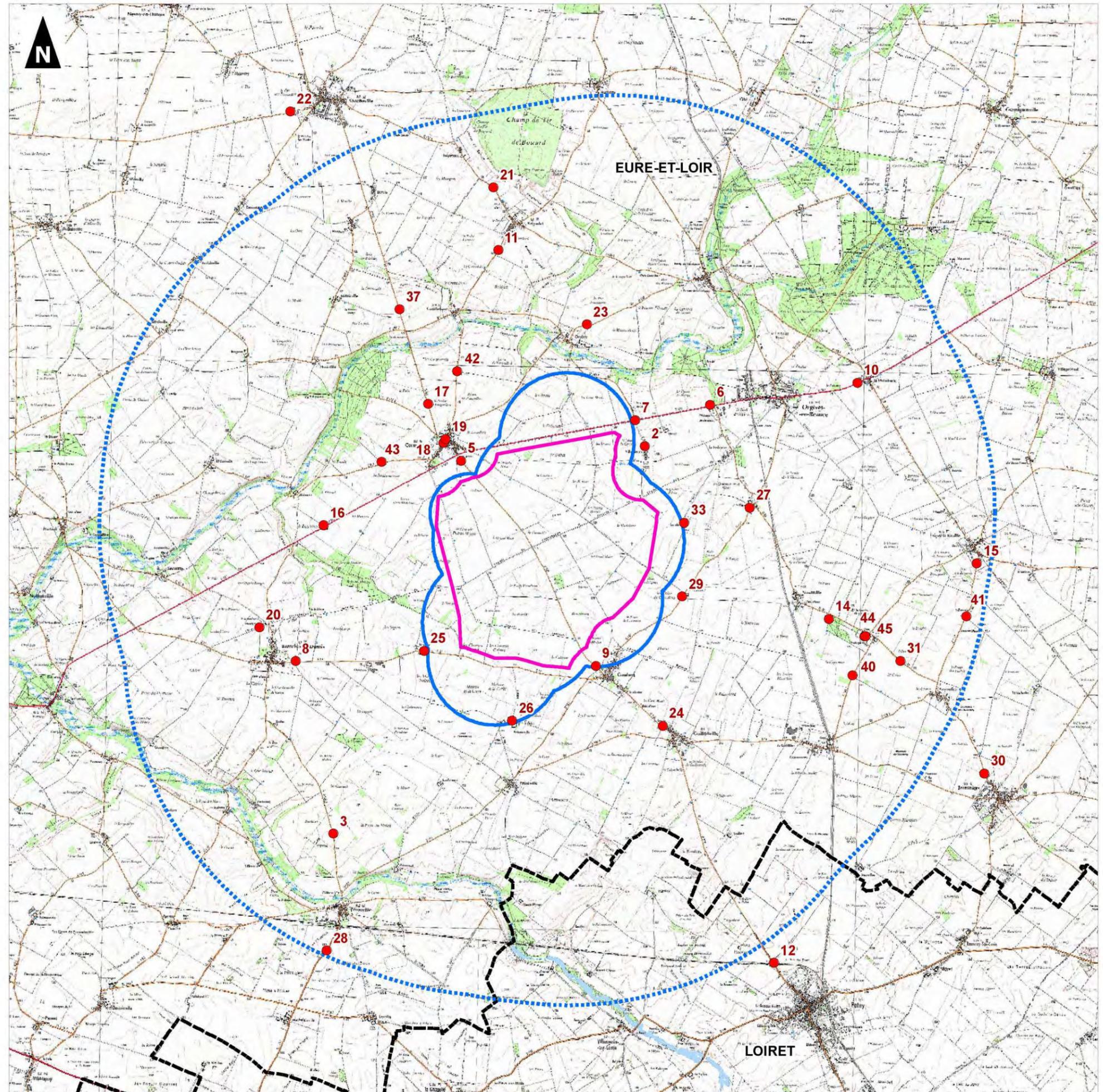
Localisation des points de vue



-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée (6 km)
-  Limite départementale
-  Point de vue



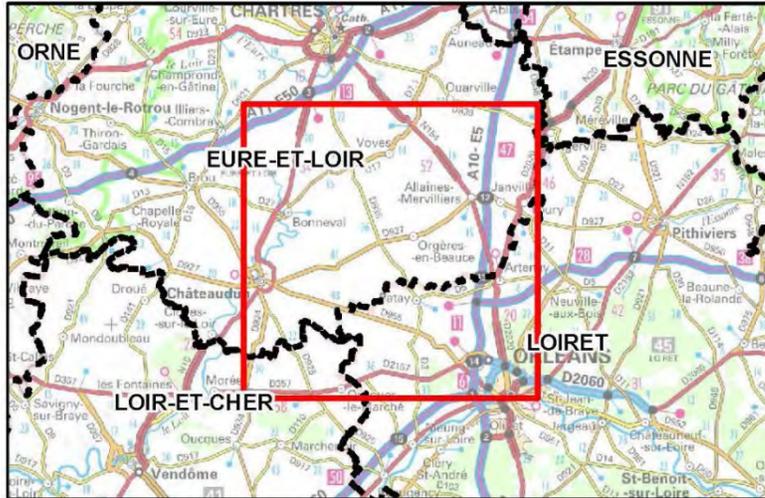
**1:70 000**  
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Ferme Eolienne du Bois Elie (28)

Volet paysager  
du Dossier d'Autorisation Environnementale

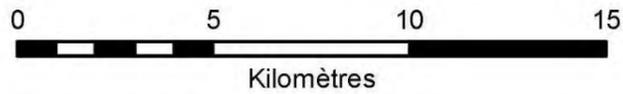
Localisation des points de vue  
et contexte éolien



- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée (6 km)
- Aire d'étude éloignée (20 km)
- Limite départementale
- Point de vue

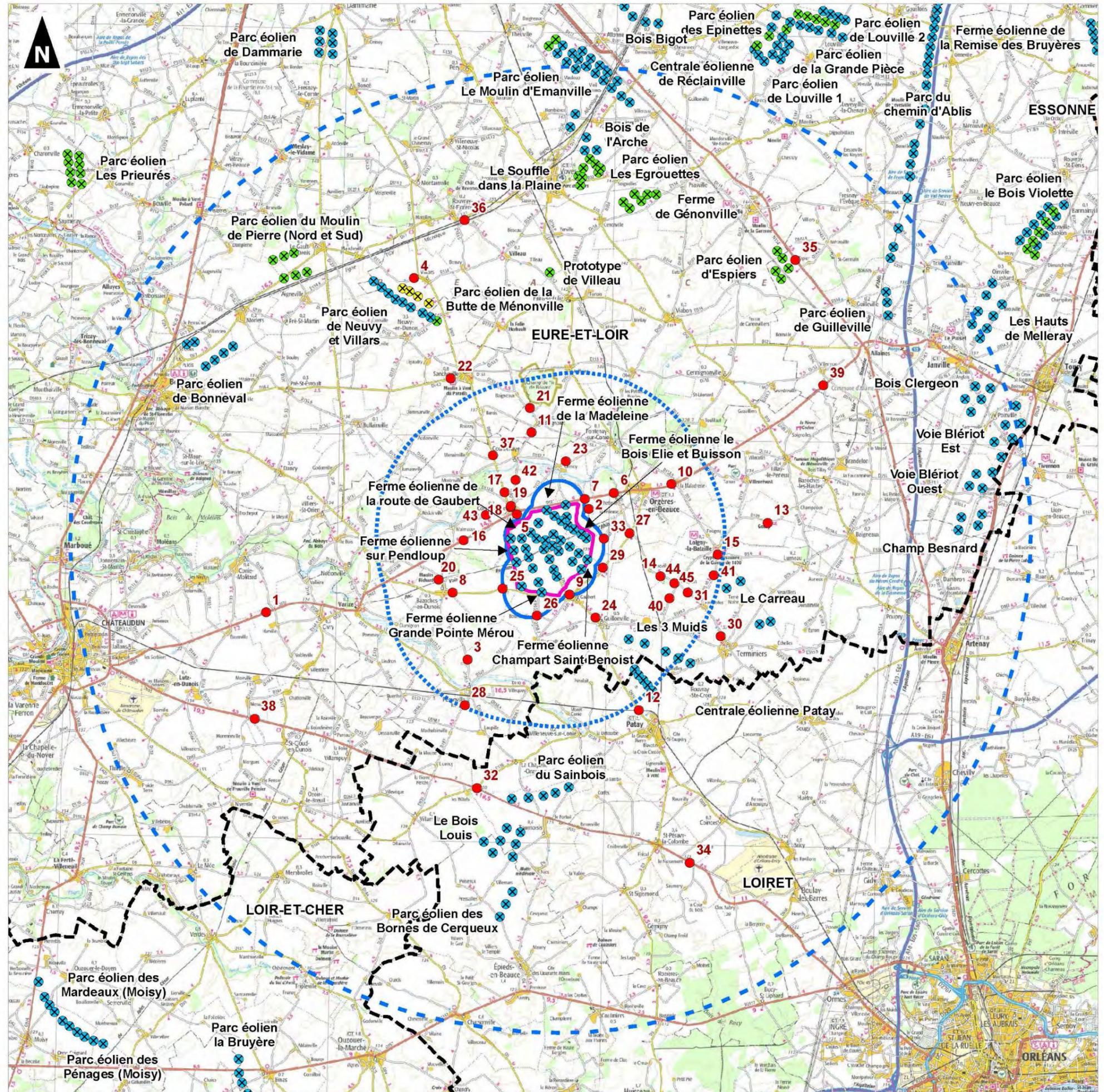
Contexte éolien (Avril 2018)

- Eolienne en exploitation
- Eolienne autorisée
- Projet en instruction



1:180 000

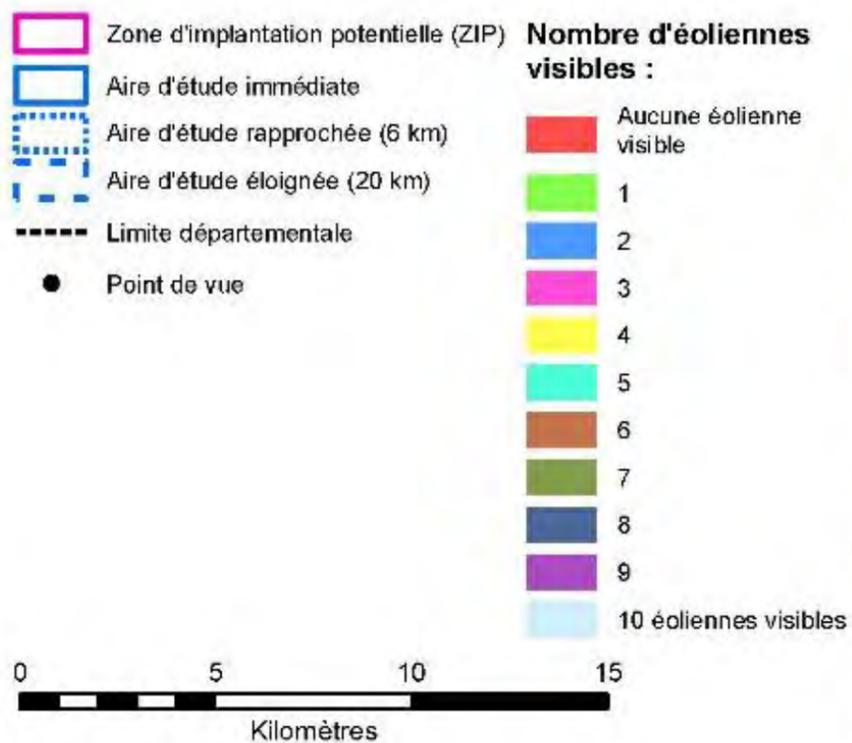
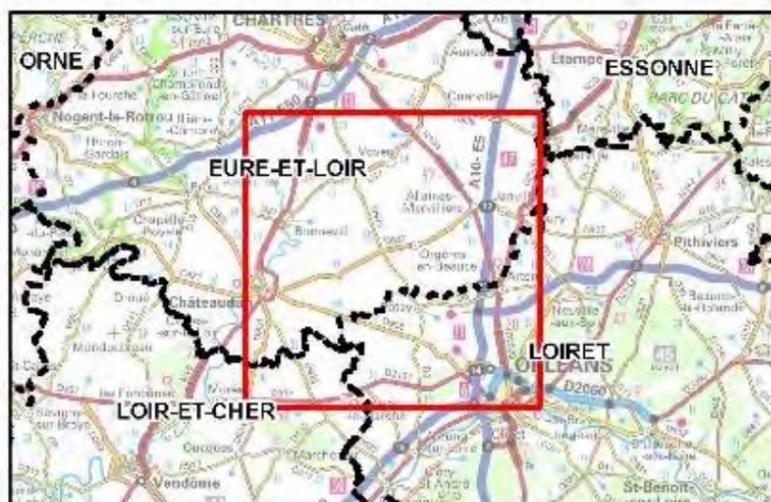
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Ferme Eolienne du Bois Elie (28)

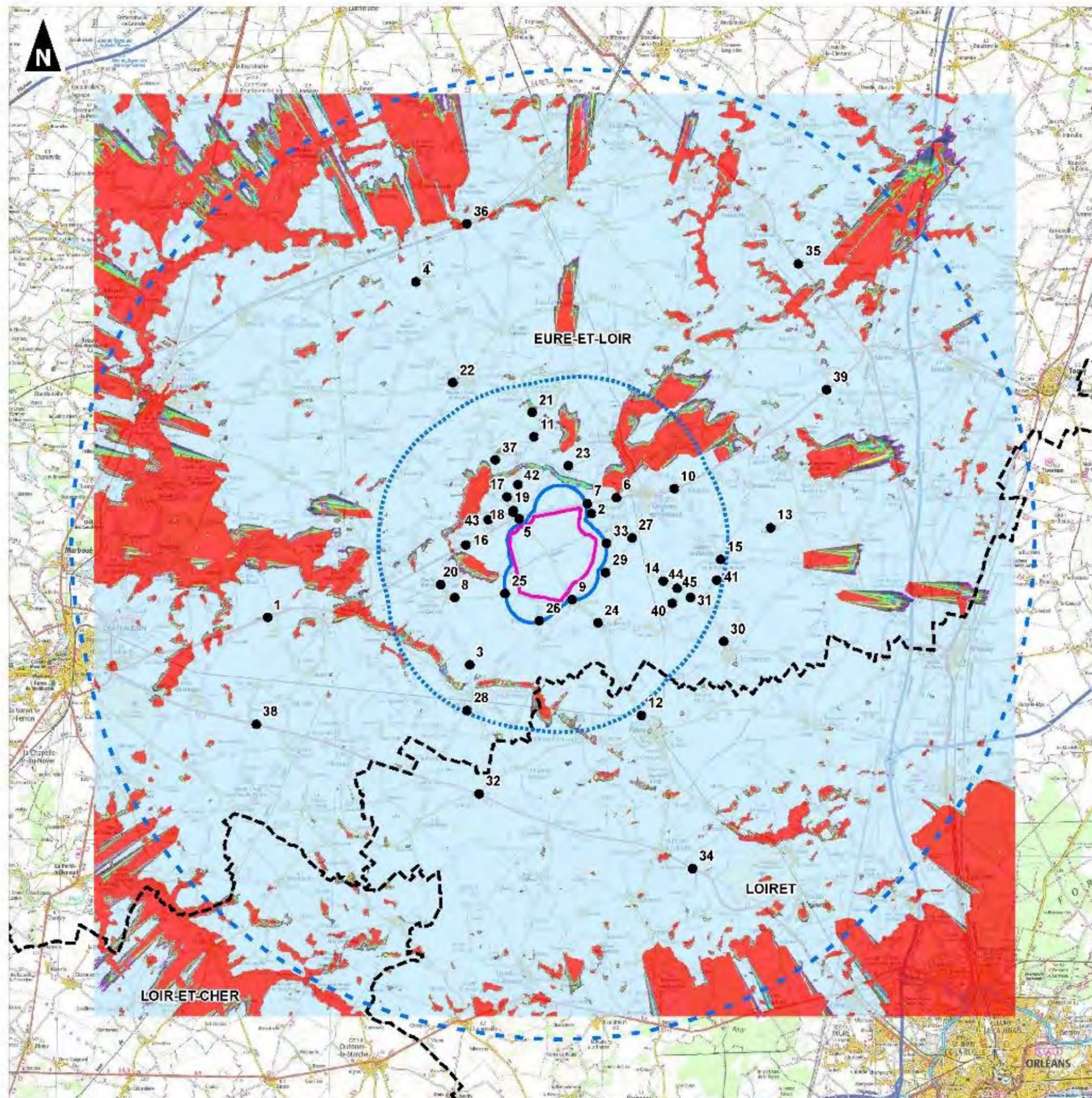
Volet paysager  
du Dossier d'Autorisation Environnementale

Localisation des points de vue  
et Zone d'influence visuelle



1:180 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



## INFORMATIONS SUR LES PRISES DE VUE ET L'UTILISATION DES PHOTOMONTAGES

Dans le contexte du projet de la Ferme éolienne du Bois Elie, le **photomontage est l'insertion des éoliennes dans une photographie prise en direction de la zone d'implantation potentielle**. En intégrant les caractéristiques des éoliennes du projet (géométrie et implantation), une image réaliste sur les plans graphique et géométrique est **obtenue, qui se rapproche le plus possible d'une photographie du projet une fois construit. Le paysagiste peut ainsi évaluer, en un lieu particulier, dans les conditions particulières de la prise de vue, l'impact visuel du projet.**

Sur un **support papier, la représentation visuelle du projet envisagé n'est possible que par l'intermédiaire du photomontage. Il constitue un excellent support de concertation et d'évaluation et a l'avantage de pouvoir être diffusé facilement. Il est à considérer comme un outil d'évaluation qui permet d'avoir une impression « réaliste » des effets du futur projet. Il a une grande importance et, comme tout média visuel, fait aussi appel au « ressenti » qui échappe plus ou moins à l'analyse cartésienne.**

En fonction de la **distance au projet, une seule photographie ne suffit pas à la présentation d'un photomontage alors qu'il est souhaitable de montrer l'environnement du projet. C'est pourquoi les photomontages ont un format panoramique issu de l'assemblage de plusieurs prises de vue initiales.**

**Les photomontages où le projet est visible ont fait l'objet d'une optimisation pour correspondre à la « perception réelle ».** Ces vues correspondent au rendu fidèle de ce que le parc éolien serait en réalité.

Pour ces présentations **optimisées, l'observateur est invité à regarder chaque photomontage du document au format A3 en le tenant à une distance d'environ 35 cm de ses yeux. Lorsque l'image occupe l'ensemble de la page, soit une largeur de 37,2 mm, cela correspond à un champ visuel horizontal de 57°. Lorsque la largeur est plus petite, le champ visuel horizontal est précisé (par exemple : ~35°). En superposant le photomontage avec le paysage réel, il est alors possible d'apprécier la dimension des éoliennes insérées dans les simulations.**

Matériel employé pour les prises de vues :

- **appareil photo : reflex Pentax K-x (capteur aps-c) ;**
- **objectif : 35mm (soit l'équivalent d'une focale de 53 mm en plein format).**

## PRÉSENTATION DU CARNET DE PHOTOMONTAGES EN PLANCHES

Les photomontages présentés dans le carnet ont été réalisés par Volkswind (prises de vues et simulations) et **commentés par le Bureau d'études Auddicé Environnement (mise en planche et habillage).** Les choix des points de **vue ont été discutés préalablement avec le maître d'ouvrage afin de correspondre au mieux aux attentes des services de la DREAL.**

**L'analyse des photomontages a permis de mettre en évidence l'impact du projet concernant les aspects paysagers et patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée.**

## NOMENCLATURE DES PARCS DU CONTEXTE ÉOLIEN

Pour tenir compte du contexte éolien déjà présent et aussi pour différencier plus aisément les types de parcs, les couleurs suivantes sont utilisées en habillage sur les simulations (seuls les parcs visibles - bout de pale au minimum - sont précisés dans la nomenclature) :

-  **Projet de la Ferme éolienne du Bois Elie (les tirets indiquent l'emplacement des éoliennes)**
-  **Parc en exploitation**
-  **Projet dont le permis est accordé (non construit)**

# 1- Depuis la RD927 entre Etauville et Harville

La vue est prise depuis le plateau beauceron entre les deux hameaux d'Etauville et de Harville, 7 km environ après avoir quitté Châteaudun. Ce grand panorama offre une vue entièrement dégagée. A titre d'illustration les éoliennes de Patay sont à 17,5 kilomètres de distance et celles d'Espier et Guilleville à environ 30 kilomètres ce qui ne permet pas de les voir. Le plateau prolonge le paysage jusqu'à la ligne d'horizon avec une topographie légèrement ondulante. Les parcs éoliens de Patay et Sainbois sont perçus derrière l'horizon et disposés latéralement l'un par rapport à l'autre avec des espaces de respiration entre eux.

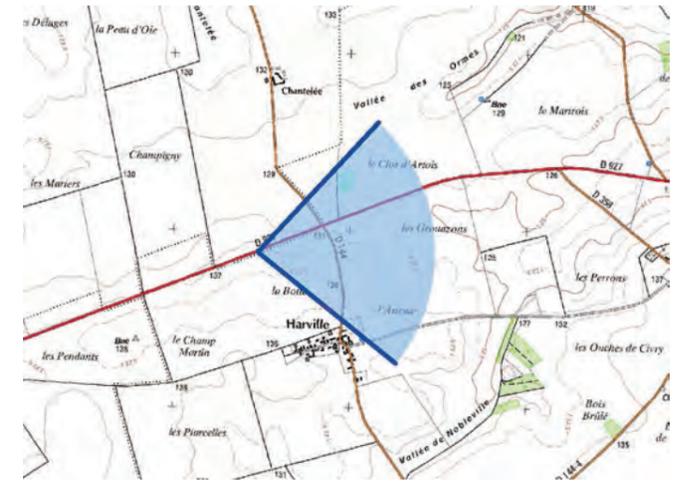
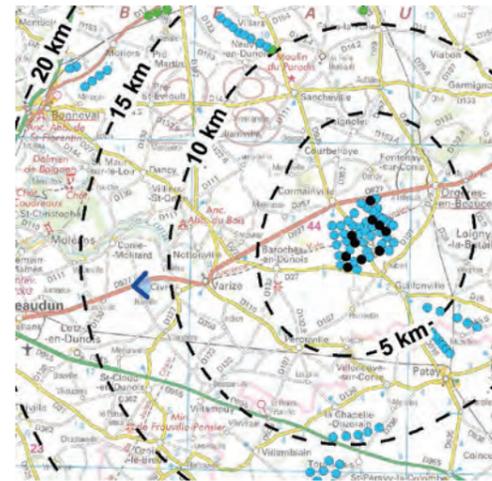
Le projet est intégré dans la perspective du parc de Cormainville en respectant l'emprise occupée. Parmi les éoliennes exploitées, les nouvelles machines viennent compléter l'installation (sans lecture des alignements) dans un rapport d'échelle équivalent avec une intégration visuelle cohérente dans le paysage. L'impact du projet est très faible.

Coordonnées du point de prise de vue (Lambert 93) :  
X = 585140  
Y = 6778029

Distance à l'éolienne la plus proche :  
12,1 kilomètres

Date de prise de vue :  
Juin 2016

Angle du panorama :  
86°



**ETAT INITIAL** (tel qu'il se présente sur le terrain lors de la prise de vue)



**PROJET** (avec les parcs accordés auxquels s'ajoute le projet lui-même)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



## 2- Depuis le hameau de Villepéreux

Il s'agit ici de l'entrée nord dans le hameau de Villepéreux proche de l'axe de la RD927. C'est un hameau parmi ceux les plus proches du parc éolien. Le paysage est ouvert sur la grande plaine qui occupe l'ensemble du premier plan partout aux alentours. Le plan suivant est constitué par les premières habitations, le château d'eau et la présence végétale qui permet d'éviter un contact trop direct avec les parcelles cultivées. Juste au delà vient le parc en place qui occupe la moitié nord de la perspective depuis Villepéreux.

Le projet éolien s'insère dans l'existant sans nouvelles éoliennes plus proche que celles déjà en fonctionnement. La plupart des éoliennes du projet sont installées en retrait de la première rangée (récemment construite) et viennent occuper l'arrière scène. Les proportions sont conservées sans surplomb additionnel dans la séquence d'entrée du hameau.

L'impact du projet est faible.

**ETAT INITIAL** (tel qu'il se présente sur le terrain lors de la prise de vue)



**PROJET** (avec les parcs accordés auxquels s'ajoute le projet lui-même)

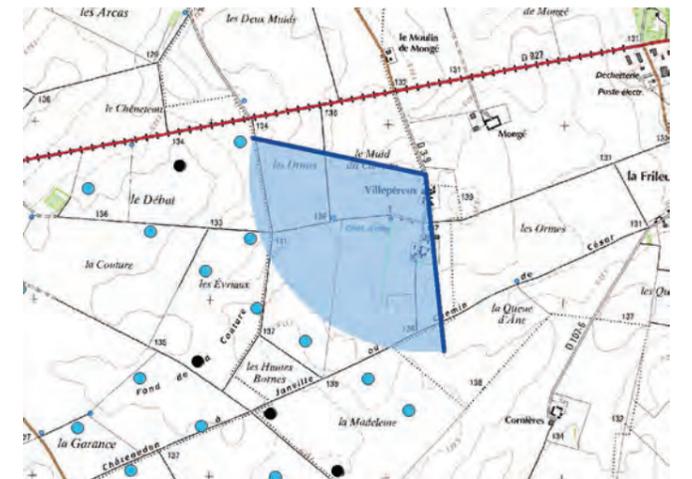
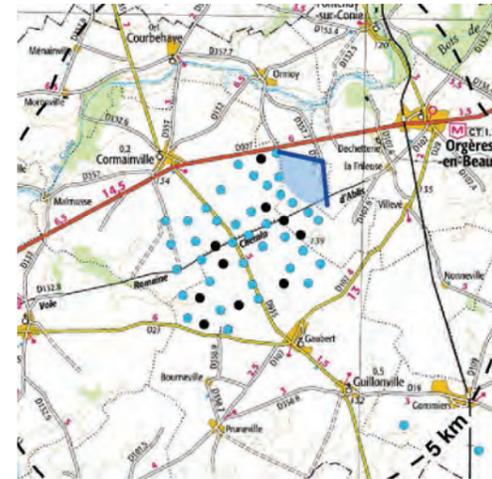


Coordonnées du point de prise de vue (Lambert 93) :  
X = 599902  
Y = 6782750

Distance à l'éolienne la plus proche :  
1,4 kilomètres

Date de prise de vue :  
Juin 2016

Angle du panorama :  
108°



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», voir les pages suivantes*

**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



### 3- Depuis la ferme Vignette au nord de Péronville (RD132.9)

La ferme Vignette est située sur le plateau après la remontée depuis la vallée de la Conie qui se trouve dans le dos du photographe. Le paysage du plateau se révèle donc peu à peu alors que la chaussée s'élève de 110 m à 130 m d'altitude. La vue reste relativement contenue en raison de la limite imposée par la topographie. Le hameau de Contermont et le château d'eau de Bourneville sont les seuls points de repère.

Le parc éolien émerge derrière la ligne d'horizon dans une ambiance que l'on pressent très dégagée avec seulement quelques bosquets résiduels dans la plaine.

Le projet est contenu dans la partie centrale de l'emprise actuelle du parc qu'il vient densifier avec des proportions identiques entre les éoliennes. Il n'y a pas de lecture possible des différentes lignes d'implantation depuis ce point de vue ; cela n'est aucunement gênant car l'ensemble est cohérent et bien individualisé.

L'impact du projet est faible.

**ETAT INITIAL** (tel qu'il se présente sur le terrain lors de la prise de vue)

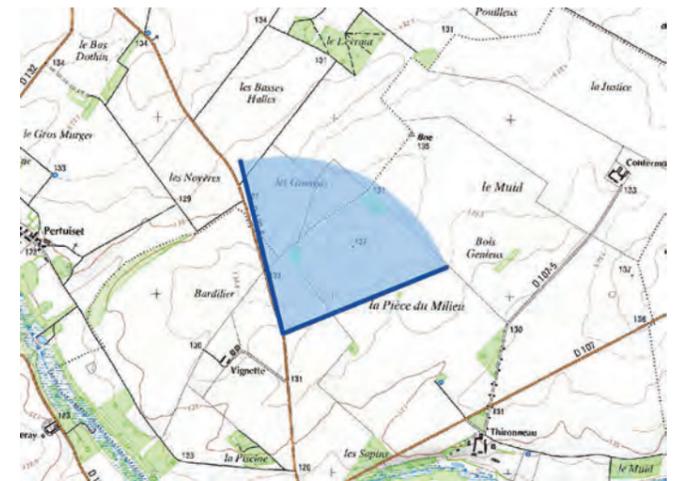
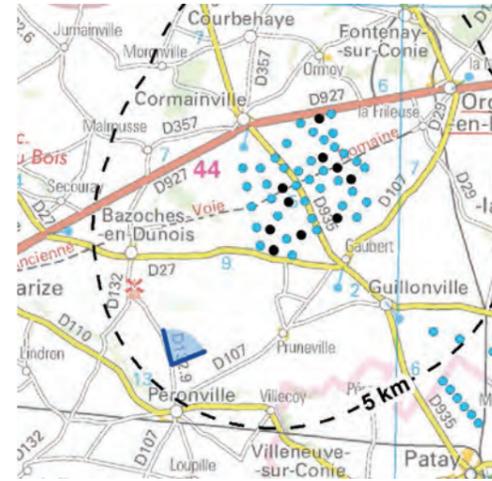
Coordonnées du point de prise de vue (Lambert 93) :

X = 594355  
Y = 6775864

Distance à l'éolienne la plus proche :  
4,3 kilomètres

Date de prise de vue :  
Juin 2016

Angle du panorama :  
82°



**PROJET** (avec les parcs accordés auxquels s'ajoute le projet lui-même)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



## 4- Depuis l'entrée ouest de Villars sur la RD154

Ce point de vue est localisé dans l'unité de la Beauce à l'entrée du village de Villars. Il présente une vue sur le grand paysage, avec la plaine agricole caractéristique sur les premiers plans. Bien que le panorama de la plaine soit une étendue magistrale, le plateau est « habillé » par les éléments de composition suivants : les poteaux de la ligne électrique et le parc éolien de Neuvy et Villars. Ce sont ces éléments de proximité qui façonnent le paysage local et contribuent à caractériser les abords de Villars.

Le parc de Cormainville et le projet de densification qu'il contient sont éloignés et n'impactent pas véritablement ce point de vue.

Il ne semble pas non plus nécessaire de caractériser un effet sur le cumul éolien, même en tenant compte de l'unique éolienne venant étendre Neuvy et Villars.

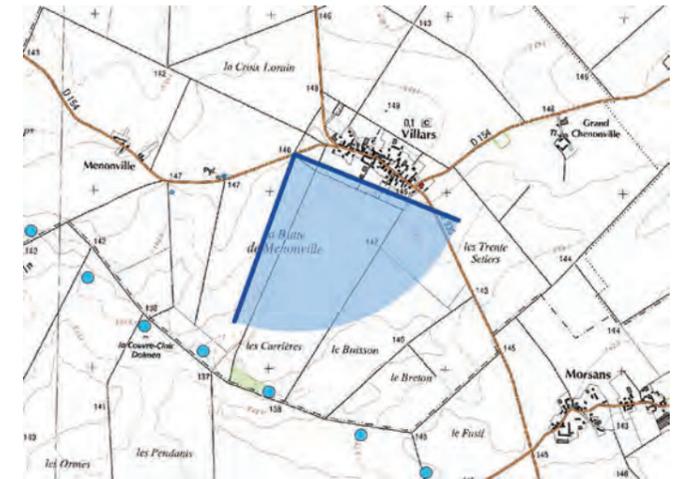
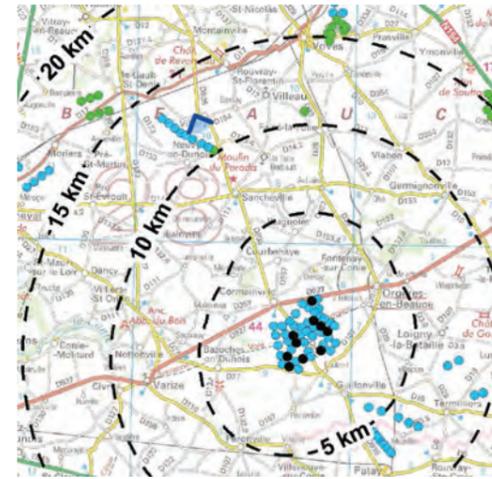
L'impact du projet est négligeable.

Coordonnées du point de prise de vue (Lambert 93) :  
X = 591915  
Y = 6793301

Distance à l'éolienne la plus proche :  
12,4 kilomètres

Date de prise de vue :  
Juin 2016

Angle du panorama :  
88°



**ETAT INITIAL** (tel qu'il se présente sur le terrain lors de la prise de vue)



**PROJET** (avec les parcs accordés auxquels s'ajoute le projet lui-même)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



## 5- Depuis la sortie sud de Cormainville sur la RD935

Le paysage des abords de Cormainville est principalement dédié à deux grandes thématiques : le plateau bauceron d'une part et l'installation du parc de Cormainville d'autre part. Depuis ce point de prise de vue, la perspective est captée par la présence des six alignements du parc en exploitation. Le principe d'implantation général, et les évolutions dont il a fait l'objet ont maintenu une excellente lecture du site. Le soin apporté ici est justifié par la sortie du village et la nécessité de disposer de la meilleure cohérence de lecture possible de ce nouveau paysage contemporain.

Les 10 éoliennes du projet confirment la qualité de compréhension de leurs implantations. Si quelques éoliennes sont isolées vers le fond du site, elles ne remettent pas en cause la belle régularité d'ensemble complétée avec deux alignements de 3 éoliennes chacun. Enfin aucune nouvelle éolienne n'est plus proche des habitations que celles déjà en place. L'impact du projet est faible.

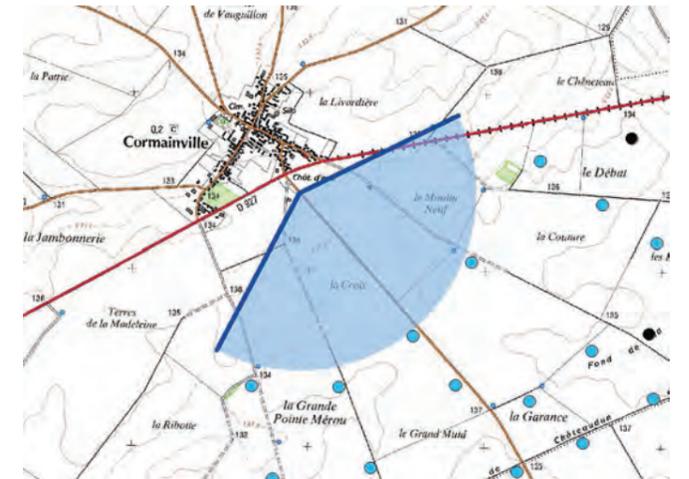
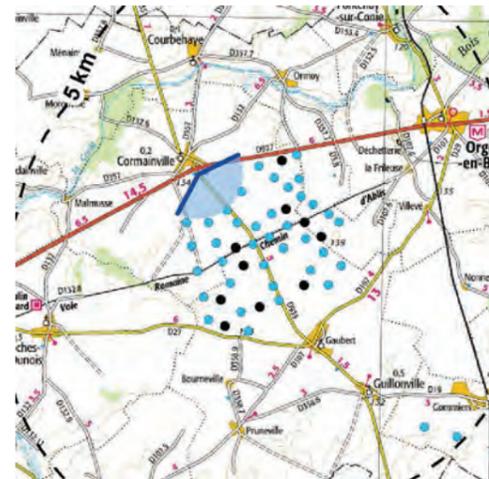
**ETAT INITIAL** (tel qu'il se présente sur le terrain lors de la prise de vue)

Coordonnées du point de prise de vue (Lambert 93) :  
X = 596631  
Y = 6782492

Distance à l'éolienne la plus proche :  
1,9 kilomètre

Date de prise de vue :  
Juin 2016

Angle du panorama :  
144°



**PROJET** (avec les parcs accordés auxquels s'ajoute le projet lui-même)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)



## 6- Depuis la sortie ouest d'Orgères-en-Beauce sur la RD927

La sortie d'Orgères-en-Beauce est très largement ouverte sur le plateau jusqu'à la ligne d'horizon. C'est une ambiance de périphérie de village (avec zones d'activités, hangars et silos agricoles) directement en contact avec la plaine. La chaussée, accompagnée d'un dense rideau d'arbres, remonte sur le plateau et forme un bombement topographique empêchant de voir Cormainville. Le parc éolien occupe largement la partie sud de la RD927 tandis que la végétation ornementale a tendance à maintenir le regard face à la route évitant qu'il soit détourné vers du parc.

Le projet éolien s'inscrit en plaine tout en complétant les équipements en fonctionnement. L'utilisateur se trouve perpendiculairement aux alignements dont la lecture est inversée. Les nouvelles éoliennes densifient le parc avec un rapport d'échelle entièrement conforme à l'existant. Il n'y a pas d'emprise supplémentaire ni d'accentuation de l'effet de proximité. L'impact du projet est faible.

**ETAT INITIAL** (tel qu'il se présente sur le terrain lors de la prise de vue)



**PROJET** (avec les parcs accordés auxquels s'ajoute le projet lui-même)



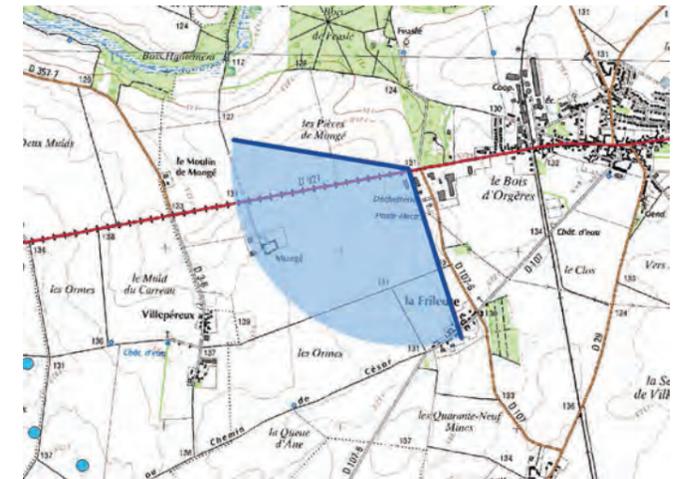
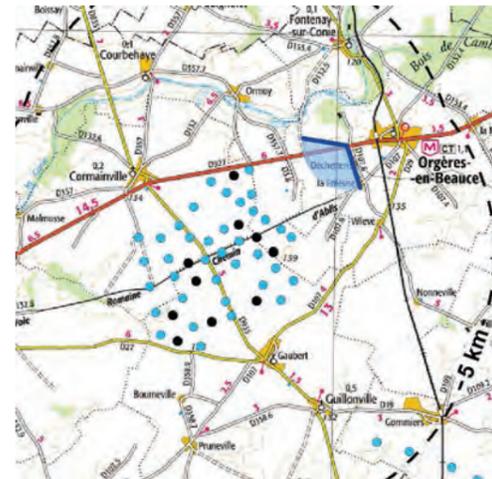
Coordonnées du point de prise de vue (Lambert 93) :

X = 601065  
Y = 6783485

Distance à l'éolienne la plus proche :  
2,6 kilomètres

Date de prise de vue :  
Juin 2016

Angle du panorama :  
117°



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», voir les pages suivantes*

**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35 cm du regard (champ horizontal couvert : 57°)

